



Nucléaire  
by BUGEY

L'essentiel  
de Bugey



La newsletter d'information mensuelle  
de la centrale EDF du Bugey

N°269 MARS - AVRIL 2026



## À LA UNE

### LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU BUGEY POURSUIT SON PROGRAMME INDUSTRIEL 2026

Après avoir mené avec succès son Arrêt Simple Rechargement (ASR) sur l'unité de production n°5, la centrale nucléaire du Bugey poursuit son programme industriel ambitieux au service de la sûreté et de la performance de ses installations. Ainsi, une Visite Partielle (VP) sur l'unité de production n°2 débute le 2 mai pour un peu plus de 50 jours.

Ce type d'arrêt programmé permet de réaliser un volume conséquent de travaux et de contrôles approfondis (12 000 activités), aussi bien sur l'îlot nucléaire que sur les installations conventionnelles.

Il s'inscrit pleinement dans la démarche d'amélioration continue portée par EDF, avec un objectif constant : garantir un haut niveau de sûreté, de sécurité et de fiabilité des installations, tout en préparant leur fonctionnement sur le long terme. C'est un investissement de près de 42 millions d'euros engagé par la centrale.

Pour cette Visite Partielle, près de 1 500 salariés partenaires spécialisés, issus d'une quarantaine d'entreprises, interviendront aux côtés des équipes EDF du site et des partenaires permanents. Cet engagement collectif, fondé sur le partage des exigences, des bonnes pratiques et de la culture de sûreté, constitue un levier essentiel pour la réussite de ce rendez-vous industriel.

À travers ce programme, la centrale du Bugey confirme son rôle d'acteur industriel majeur du territoire, pleinement mobilisé pour produire une électricité à faible émission de carbone, sûre et compétitive.





### FIN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LE RÉACTEUR N°3

L'enquête publique sur le 4<sup>ème</sup> réexamen périodique de l'unité de production n°3 de la centrale nucléaire EDF du Bugey s'est tenue du 9 février au 10 mars 2026. Elle a rassemblé au total 1 561 contributions. Durant les 4 semaines d'enquête, le site internet du registre dématérialisé a comptabilisé plus de 5 700 visiteurs.

Lors de la réunion plénière du 25 février dernier, la Commission Locale d'Information (CLI) a proposé un avis favorable sur le rapport de conclusion du 4<sup>ème</sup> réexamen périodique du réacteur n°3. Cet avis a été soumis au vote et a été adopté à la majorité. Outre le grand public et la CLI, les collectivités locales et les pays étrangers qui ont manifesté leur souhait de participer à la consultation\* ont également été invités à formuler un avis dans le cadre de cette enquête publique. (\*Belgique, Allemagne, Hongrie, Autriche, Espagne, Italie et République Tchèque). Mi-mars, les commissaires enquêteurs ont remis à EDF leur procès-verbal de synthèse. En retour, la centrale du Bugey a transmis ses éléments de réponse fin mars.

Les commissaires enquêteurs ont délivré leur rapport final à la Préfecture de l'Ain début avril. Cette enquête publique marque la fin des enquêtes publiques liées au 4<sup>e</sup> réexamen de sûreté des 4 réacteurs de la centrale nucléaire du Bugey. C'est le 1<sup>er</sup> site à avoir terminé les enquêtes publiques VD4.

Sur la base des éléments recueillis dans le cadre de cette enquête sur l'unité n°3 et de celle menée en 2023 sur les unités n°2, 4 et 5, l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR) communiquera ses conclusions sur le 4<sup>ème</sup> réexamen périodique des réacteurs de la centrale du Bugey au ministre en charge de la sûreté nucléaire.

Le code de l'environnement impose que l'exploitant d'un réacteur nucléaire réalise tous les 10 ans un réexamen périodique de son installation, à l'issue duquel l'ASNR prend position sur la poursuite de fonctionnement de l'installation pour 10 années supplémentaires. Le code de l'environnement précise également que pour les réexamens au-delà de la 35<sup>e</sup> année de fonctionnement d'un réacteur électronucléaire, le rapport de conclusion du réexamen doit faire l'objet d'une enquête publique.

### LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU BUGEY RÉCOMPENSÉE POUR LA SÉCURITÉ ET ENGAGÉE DANS LE CHALLENGE INNOVATION DU GROUPE EDF

Les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2026, la centrale du Bugey s'est illustrée lors de deux rendez-vous majeurs organisés par la Direction du Parc Nucléaire et Thermique (DPNT).

Le 31 mars, lors de la soirée dédiée à la performance des centrales nucléaires, la centrale du Bugey a reçu un prix Sécurité. Cette distinction illustre l'engagement de la centrale du Bugey en matière de prévention des risques, l'exigence et la rigueur des pratiques sur le terrain. Elle récompense un travail constant, exigeant et profondément ancré au sein des équipes EDF et de celles des partenaires industriels. Travailler en toute sécurité est un pilier de la culture nucléaire, et la priorité au quotidien. Le lendemain, le 1<sup>er</sup> avril, la centrale a participé au 28<sup>e</sup> Challenge Innovation DPNT, un événement rassemblant près de 1 500 participants autour de plus de 180 innovations portées par les sites du parc nucléaire et thermique. Les process, les gestes répétés et millimétrés, l'exigence et la rigueur sont les piliers qui encadrent le quotidien des professionnels du nucléaire. Un autre levier est essentiel : l'innovation. Elle permet de questionner les pratiques, d'optimiser les organisations, de renforcer la sécurité et d'améliorer la performance industrielle.

Les équipes du Bugey ont ainsi présenté 5 innovations, illustrant la créativité et l'expertise qui animent le site. Cet événement rassembleur offre l'occasion unique de découvrir, de diffuser et de rapporter les meilleures pratiques.

Ces solutions concrètes, pensées par et pour le terrain, illustrent comment l'innovation contribue directement à la fiabilité des installations, à l'efficacité opérationnelle et à l'amélioration continue.

Ces deux temps forts mettent en lumière la mobilisation des femmes et des hommes de la centrale du Bugey, pleinement engagés dans une démarche alliant sécurité, innovation et performance, au service d'une énergie bas carbone produite en toute sûreté et sécurité.





### SEMAINE DES MÉTIERS DU NUCLÉAIRE 2026 : DÉCOUVREZ LE PORTRAIT DE LAURANE, DE LA GENDARMERIE À L'INDUSTRIE

Du 9 au 13 mars 2026 s'est tenue la 4<sup>ème</sup> édition de la Semaine des Métiers du Nucléaire. Un événement devenu incontournable pour mettre en lumière la filière nucléaire et ses 230 métiers d'avenir, diversifiés et passionnants. Avec un enjeu fort de féminisation de l'industrie, nous vous proposons de découvrir Laurane, facilitatrice au sein de l'entreprise SIGEDI à la centrale nucléaire du Bugey, au parcours étonnant... et détonnant !



#### Laurane, peux-tu te présenter et nous parler de ton parcours ?

Je m'appelle Laurane, je suis Aindinoise et je vais avoir 36 ans. J'ai arrêté l'école à 18 ans et j'ai commencé à travailler dans l'industrie agroalimentaire. Après 6 ans dans cette entreprise, j'ai eu envie de changement. L'armée étant un milieu qui m'a toujours attirée, j'ai décidé de sauter le pas et je me suis engagée dans la gendarmerie nationale.

J'ai passé mes classes et rejoint une brigade à Saint-Martin-Vésubie, dans les Alpes-Maritimes. Blessée en activité quelques années plus tard, j'ai été réformée et j'ai donc dû me questionner sur mon avenir professionnel... Mon père ayant travaillé plusieurs années à la centrale du Bugey, il m'a conseillée de suivre les formations habilitantes pour travailler en milieu nucléaire et de tenter ma chance. Les opportunités professionnelles étant nombreuses dans le domaine, je me suis finalement lancée et j'ai rejoint l'entreprise SIGEDI, partenaire d'EDF, en novembre 2020 sans aucun regret, bien au contraire !

#### Qu'est-ce qui te plaît dans le nucléaire ?

J'ai grandi avec la centrale du Bugey ! Originaire de Saint-Maurice-de-Gourdans, à seulement 8 kilomètres du site, la centrale a toujours fait partie de mon quotidien, même si je n'avais pas forcément envisagé d'y travailler un jour. C'est très différent de l'armée mais il y a quand même un cadre rigoureux et sécuritaire strict, un respect des procédures et de l'environnement... des exigences dans lesquelles je me retrouve et qui me plaisent !

#### En quoi consiste ton métier de « facilitatrice » ?

Comme son nom l'indique, le métier de facilitateur consiste à appuyer les équipes sur le terrain en gérant pour eux la partie administrative des activités. En tant que facilitatrice, je m'occupe donc de tout ce qui est préparation des dossiers avant une intervention, je réalise le suivi des chantiers ou encore le contrôle des dossiers en fin d'activités. Mais je suis également sur le terrain en tant que chargée de travaux, notamment sur les chantiers à risque amiante sur lesquels je me suis spécialisée en tant qu'encadrante amiante.

#### À côté de ces missions riches et variées, est-ce que tu as des passions ?

Ma petite fille mise à part, je suis passionnée de « ring », un sport canin exigeant que j'ai longtemps pratiqué et qui permet d'évaluer les capacités physiques, mentales et comportementales du chien à travers des exercices et entraînements. C'est un sport qui mêle concentration, rigueur et confiance mutuelle... un sport en totale adéquation avec mon caractère en somme !

#### Que dirais-tu à une jeune fille qui hésiterait à se lancer dans la filière ?

Je lui dirais que le nucléaire est un secteur passionnant, formateur et accessible à toutes celles qui ont de la motivation et l'envie d'apprendre. On y trouve une grande diversité de métiers, aussi bien techniques que transverses, et les parcours atypiques comme le mien sont non seulement possibles, mais souvent valorisés. Je l'encouragerais à ne pas se laisser impressionner par les idées reçues : les femmes ont toute leur place dans cette filière et leur présence y est de plus en plus ressentie comme une vraie richesse.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### EDF FÊTE SES 80 ANS AVEC LES FRANÇAIS !

Le 8 avril, EDF a célébré ses 80 ans. Plus qu'un jalon historique, cet anniversaire souligne l'engagement continu d'un groupe industriel au service des Français, au moment même où se dessine le système électrique de demain.



Depuis 1946, EDF accompagne les grandes transformations du pays. À l'occasion de cet anniversaire, le Groupe a choisi de mettre en regard son héritage industriel et humain avec les défis à venir.

L'ambition est claire : célébrer un passé fondateur tout en affirmant un projet résolument tourné vers l'avenir, partagé avec les clients, les partenaires et l'ensemble des

parties prenantes. Tout au long de l'année, EDF déploie une programmation de temps forts pour aller à la rencontre des Français. Parmi eux :

- La diffusion du documentaire **À contre-courant** en mai sur les plateformes france.TV et Amazon Prime. Ce film retrace l'épopée industrielle et humaine d'EDF, en donnant à voir celles et ceux qui ont façonné l'entreprise.
- Les **Journées européennes du patrimoine**, les 19 et 20 septembre prochains, constitueront un moment emblématique de cette célébration. EDF ouvrira au public **80 de ses sites industriels**, partout en France, avec des visites animées par les salariés eux-mêmes. Une manière très concrète de partager notre patrimoine industriel et énergétique avec les citoyens.

Venez nous rencontrer lors de ces journées en vous inscrivant à partir du 1<sup>er</sup> juin sur le site internet : [edf.fr/groupe-edf/visiter-edf/754/events](http://edf.fr/groupe-edf/visiter-edf/754/events)



## TERRITOIRE

### DON DU SANG : LES SALARIÉS DE LA CENTRALE DU BUGEY MOBILISÉS AUPRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Les salariés EDF et les partenaires industriels de la centrale nucléaire EDF du Bugey se sont mobilisés pour la collecte de sang organisée le 26 mars avec les équipes de l'Établissement Français du Sang (EFS).

Porteuse de cet engagement solidaire, la centrale du Bugey a accueilli sa première collecte de sang de l'année le jeudi 26 mars, une initiative saluée par les salariés EDF et les partenaires industriels de la centrale qui se sont mobilisés nombreux. Sur cette collecte, ce sont 112 volontaires qui se sont présentés pour donner leur sang, 98 d'entre eux ont été prélevés.

#### L'importance du don du sang

Chaque année, les dons de sang permettent de soigner 1 million de malades. Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour satisfaire la demande des établissements de santé. Il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang. C'est parce que les produits sanguins ont une durée de vie limitée et que les besoins sont permanents que les dons sont précieux.



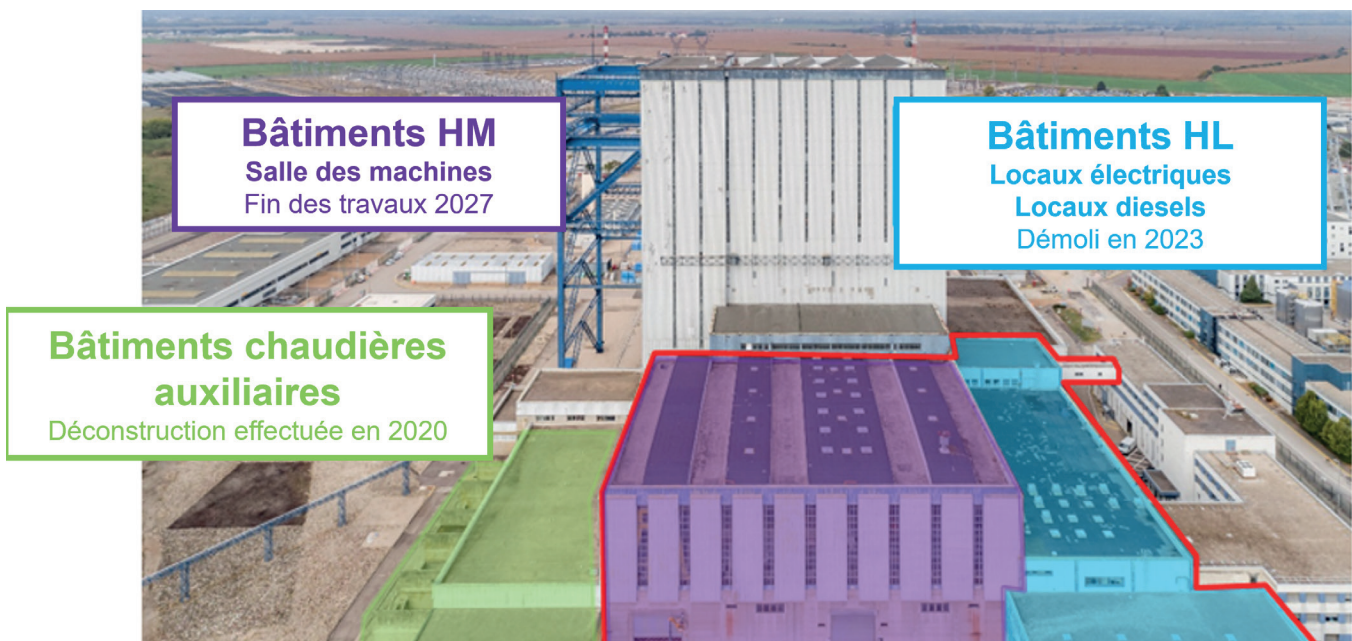


## VIE DE LA CENTRALE (SUITE)

### BUGEY 1 : LES TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT S'INTENSIFIENT AUTOUR DU BÂTIMENT RÉACTEUR

Après la démolition des bâtiments « Chaudières auxiliaires » en 2020 puis « Locaux électriques et diesels » en 2023, Bugey 1 franchit une nouvelle étape clé dans la mise en configuration sécurisée du site. L'unité prépare actuellement le démantèlement de la salle des machines, dernier bâtiment non nucléaire, dont la démolition complète est prévue à l'horizon 2027.

Au-delà d'une simple étape technique, cette phase marque une avancée concrète du programme de démantèlement engagé depuis plusieurs années sur le site, avec un objectif clair : réduire l'installation au plus près du réacteur.



La salle des machines étant structurée sur plusieurs niveaux, dont une partie, en dessous du niveau du terrain, une phase préalable de comblement du sous-sol est nécessaire avant d'engager la démolition de la partie hors sol. Plusieurs étapes sont requises pour mener à bien cette opération :

#### Une phase préparatoire essentielle

Dans la salle des machines, les équipes finalisent actuellement des travaux ciblés consistant à retirer, sur quelques centimètres d'épaisseur, les surfaces de béton marquées par l'utilisation ancienne d'huile de régulation. Ces zones se situent principalement au niveau des poteaux et planchers à l'aplomb des anciens groupes turbo-alternateurs. Selon l'accessibilité, les opérations sont menées par découpe mécanique ou par fraisage. Les gravats « marqués chimiquement » seront orientés vers une filière de traitement appropriée, assurant leur traçabilité, conformément aux exigences environnementales. Les parties restantes seront utilisées pour combler la salle des machines.

L'objectif est double : garantir la mise en conformité des ouvrages avant leur comblement et valoriser au maximum les matériaux issus de la démolition.



« Nous devons nous assurer que cette première étape est pleinement réalisée avant d'engager les phases de comblement et de démolition », explique **François Saillard, Directeur de Site**. « C'est une exigence à la fois de sécurité et de maîtrise environnementale. »



#### Des apports de matériaux pour préparer le futur comblement

Les volumes de béton issus de la démolition de la partie hors sol représentent environ 5 000 m<sup>3</sup> contre les 20 000 m<sup>3</sup> nécessaires pour le remblaiement complet. Aussi, depuis mi-mars, des matériaux complémentaires sont acheminés chaque jour par camions en provenance de la carrière de Montalieu-Vercieu, dans l'Isère.

Dès cet été, ils constitueront les premières couches de remblai, sur environ 4 m d'épaisseur, permettant aux engins d'atteindre progressivement les parties hautes du bâtiment et d'engager sa démolition. Les matériaux seront déposés par couches successives jusqu'au niveau de la plateforme, complétés également par les matériaux provenant de la démolition de la salle des machines.

« Sur le terrain, l'entreposage des matériaux a été facilité grâce à l'espace libéré par les chantiers de démolition réalisés ces huit dernières années », précise **Guillaume Cormier**, chargé d'affaires Déconstruction.

#### Un chantier structurant pour la suite du programme

Au total, la zone à combler représente un volume d'environ 45 m × 45 m × 7 m. Un chantier d'ampleur, indispensable à la suite du programme de démantèlement.

« C'est une opération majeure qui transformera l'aspect du site, avec plus de 2 000 m<sup>2</sup> de bâtiments supprimés » conclue **François Saillard**



## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### **Déclaration de trois événements significatifs de sûreté de niveau 1 relatifs à des non-respects de la conduite à tenir prévue par les spécifications techniques d'exploitation sur les unités de production n°3, et sur les unités de production n°2 et n°5.**



Le pilotage d'un réacteur s'inscrit dans un cadre de prescriptions, parmi lesquelles les spécifications techniques d'exploitation (STE), qui recueillent l'ensemble des règles à respecter pour la conduite des installations.

#### **Unité n°3 :**

Le 18 mars 2026, une évaluation de sûreté des unités de production n°2 et 3 met en évidence le débranchement d'une cellule électrique sur l'unité de production n°3.

Cette cellule alimente une vanne motorisée indispensable au fonctionnement de la ligne d'injection du système EAS U (dispositif ultime d'aspersion de l'enceinte du bâtiment réacteur qui a pour fonction d'abaisser la pression et la température dans le bâtiment, en cas de situation accidentelle).

Dès la détection de l'événement, l'équipement est remis en conformité ce qui permet de retrouver la disponibilité de la vanne.

Les vérifications et analyses montrent qu'elle avait été débranchée le 24 octobre 2025 dans le cadre d'une activité de maintenance. Lors des opérations de remise en service de la vanne, le 27 octobre 2025, elle n'a pas été rebranchée. Depuis le 3 novembre 2025, le réacteur était passé dans un état d'exploitation où la ligne d'injection EAS U devait être disponible. L'indisponibilité a été détectée le 18 mars 2026.

Sur une centrale nucléaire, toute indisponibilité d'un matériel important pour le bon fonctionnement du réacteur implique une conduite à tenir assortie d'un délai de mise en œuvre à respecter.

Dans cette situation, le délai de repli\* du réacteur sous 3 jours (lié à l'indisponibilité de la vanne) prévu par les spécifications techniques d'exploitation n'a pas été respecté.

Durant l'événement, aucun incident n'a nécessité la sollicitation des matériels concernés. En cas de besoin de l'utilisation de cette ligne d'injection, la vanne aurait pu être manœuvrée manuellement, garantissant la continuité des fonctions de sûreté.



#### **Unités n°2 et 5 :**

Le 7 février 2026, dans le cadre d'une opération de maintenance, une alarme en salle de commande signale un défaut sur le Diesel Ultime Secours (DUS)\*\* de cette même unité de production. Ce défaut empêche le fonctionnement de certains auxiliaires du DUS lors de son démarrage.

Celui-ci peut alors démarrer mais son fonctionnement prolongé est limité. De ce fait, la disponibilité du DUS ne peut être considérée comme acquise.

L'origine de ce défaut provient d'un mauvais câblage et paramétrage du Contrôleur Permanent d'Isolément, système qui surveille le niveau d'isolément du tableau électrique alimenté par le DUS.

Les investigations menées suite à cet aléa font apparaître que le défaut est aussi présent sur l'unité de production n° 2. Les experts du domaine confirment la nécessité de corriger le câblage et le paramétrage non conformes. Ce qui a été réalisé sans délai.

Les STE impliquent que la disponibilité du DUS doit être recouvrée sous 7 jours, ce qui n'a pas été respecté puisque ce défaut de paramétrage était présent depuis la mise en service de ces DUS.

Néanmoins, si les unités 2 ou 5 avaient eu une perte totale des alimentations électriques, la possibilité de solliciter les DUS des unités 3 et 4 était possible, permettant ainsi d'assurer un chemin sûr.

\* Le repli d'un réacteur consiste à abaisser la pression et la température de son circuit primaire en application de ses règles générales d'exploitation

\*\*DUS : Le Diesel d'Ultime secours (DUS) est une alimentation électrique supplémentaire (mesure post-Fukushima) permettant, en cas de perte totale des alimentations électriques externes et internes, de rétablir l'alimentation électrique des matériels et systèmes de sûreté de la centrale.

## Unité n°5 :

Les centrales nucléaires disposent de diesels permettant d'assurer une alimentation électrique de secours en cas de perte des alimentations électriques principales.

Le 16 avril 2026, les équipes de la centrale du Bugey réalisent un essai périodique de fonctionnement sur un diesel de secours de l'unité de production n°5.

Au démarrage du diesel, une alarme indiquant un défaut de fonctionnement du matériel apparaît en salle de commande. L'essai est immédiatement interrompu.

Les équipes de maintenance procèdent à des investigations sur le diesel. Aucun défaut mécanique n'est identifié.

Les analyses complémentaires, confirmées par les expertises des services centraux d'EDF et par le constructeur du régulateur du diesel, mettent en évidence un défaut de positionnement de la molette de réglage de la consigne de vitesse du matériel.

Le 17 avril 2026, le réglage de la molette est rétabli et les essais de requalification du matériel sont réalisés et conformes.

L'analyse des activités réalisées sur le diesel entre le 16 mars, dernière date à laquelle le diesel a démarré sans anomalie et le 16 avril 2026 indique que la seule opération menée sur le matériel est un appoint en huile. Le bouchon d'huile et la molette de réglage de la consigne étant à proximité directe, l'indisponibilité du matériel daterait donc de cette activité réalisée le 7 avril 2026.

Cet événement n'a eu aucune conséquence réelle sur la sûreté des installations. En effet, le second diesel de secours de l'unité de production n°5, ainsi que les groupe et diesel d'ultime secours auraient été en capacité de réalimenter électriquement le réacteur en cas de perte des alimentations principales.

**Ces trois événements n'ont eu aucune conséquence réelle sur la sûreté des installations.**

En cas de perte totale d'alimentation externe, les procédures accidentelles prévues auraient permis de réalimenter ces matériels via une source de secours dédiée, garantissant la continuité des fonctions de sûreté.

Cependant, en raison de leur détection tardive et du non-respect des Spécifications Techniques d'Exploitation, la centrale du Bugey a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR), les 20 mars, 26 mars et 20 avril 2026, trois événements significatifs de sûreté de niveau 1 sur l'échelle INES, qui en compte 7.



EDF Direction du Parc Nucléaire et Thermique  
Centre Nucléaire de Production d'Électricité du Bugey  
BP60120 - 01155 LAGNIEU Cedex  
Tél : 04 81 58 80 00

**Directrice de la publication :** Elvire Charre

**Responsable de la rédaction :** Barbara Coste-Albert

**Rédaction :** Anne-Laure Gibert, Denis Mathieu, Elise Noyer, Marjorie Vidal et Emmanuelle Woimbee

**Crédits photos :** Brio Studio, Direction des Projets Déconstruction et Déchets, mission communication de la centrale du Bugey

**Maquette et réalisation / Conception :** Anne-Laure Gibert

**N° ISSN :** 160 2643 DÉPOTS LÉGAUX

Retrouvez toute notre actualité sur le site : [www.edf.fr/bugey](http://www.edf.fr/bugey) ou sur notre compte X : [@EDFBugey](https://twitter.com/EDFBugey)